

APPEL À PROPOSITIONS

Actions de professionnalisation 2024
pour les OFA/CFA

Juillet 2024









Sommaire

١.	Présentation du Carif-Oref Occitanie	1
II.	Apprentissage : les actions de professionnalisation des OFA/CFA 2024	3
III.	Les contenus et modalités de réponse	5
IV.	Le descriptif de votre proposition	6
٧.	Les cahiers des charges	7
LC	T 1 Ateliers présentiels régionaux: Améliorer l'accompagnement des apprenti.e.s au sein de s OFA/CFA en Occitanie : focus sur la santé mentale, le mieux-être, les conduites addictives et difficultés comportementales des apprenti.e.s.	les
LC	T 2 Webinaire national: comment accompagner les apprenti.e.s sur les plans social, matériel et la santé mentale, au sein de son OFA/CFA?	

I. Présentation du Carif-Oref Occitanie

L'association Carif-Oref Occitanie est l'outil partagé de l'Etat, de la Région et des partenaires sociaux pour l'observation et l'information sur la formation professionnelle, les métiers et l'emploi en région. Le Carif-Oref Occitanie trouve donc naturellement sa place dans le cadre de l'élaboration et de la mise en œuvre des politiques d'emploiformation en région.

Le Carif-Oref Occitanie s'organise autour de trois missions :

- **Éclairer les choix** des pouvoirs publics régionaux en matière de formation professionnelle.
- **Professionnaliser et outiller les réseaux** des acteurs de l'orientation, de la formation et de l'emploi.
- Informer les publics sur les métiers et l'offre de formation en région, afin de permettre aux jeunes, aux demandeurs d'emploi et aux salariés de mieux choisir leur orientation.

Ces missions sont au service:

- Des acteurs de l'emploi, de l'orientation et de la formation qui exploitent les données de l'offre de formation. Les réseaux de la formation, de la VAE et de la lutte contre l'illettrisme bénéficient d'un appui technique pour mieux servir leur public.
- Des décideurs régionaux qui utilisent les éléments de diagnostic sur les territoires, les secteurs d'activité et les métiers. Les documents sont réalisés par le Carif-Oref Occitanie et partagés sur notre site Internet.
- **De la gouvernance régionale.** Le CREFOP (Comité Régional de l'Emploi, de la Formation et de l'Orientation Professionnelles), qui réunit la Région, les services déconcentrés de l'Etat, les partenaires sociaux et les opérateurs de la formation, a



- confié son secrétariat permanent au Carif-Oref Occitanie.
- **Du grand public** qui accède en ligne à l'offre de formation régionale, en lien avec les métiers, l'apprentissage et les perspectives d'emploi qui s'y rattachent. Il dispose d'informations pour s'orienter vers les réseaux d'accompagnement pertinents.



II. Apprentissage: les actions de professionnalisation des OFA/CFA 2024

A l'échelle nationale, <u>le Réseau des Carif-Oref</u> a été mandaté par le ministère du Travail, du Plein emploi et de l'Insertion afin d'accompagner les CFA/OFA dans les 14 missions qui leur sont assignées dans la loi de 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel (Article L.6231-2 du code du travail).

Un programme de professionnalisation gratuit et ouvert à tous les CFA/OFA a été mis en place avec l'appui des Carif-Oref dans les territoires :

- proposant des ressources animées sur les missions des CFA sous forme de <u>kits</u> <u>thématiques</u>
- une <u>offre de webinaires réguliers</u> pour sensibiliser les professionnels des OFA/CFA sur les thématiques prioritaires

A l'échelle régionale, le Carif-Oref Occitanie s'est vu confier la mission de déploiement d'un programme de professionnalisation des CFA/OFA par la DREETS Occitanie.

En Occitanie, les professionnels peuvent acquérir un socle de connaissances clés sur l'apprentissage grâce <u>au kit pédagogique sur l'apprentissage</u>: un outil gratuit, interactif et accessible à tous proposant 4 modules « découvrir » , « se repérer » , « réussir » et « espace ressources ». Des actions de professionnalisation plus approfondies vont bientôt venir enrichir cette offre.

La programmation des actions de professionnalisation du Carif-Oref Occitanie répond à cette double dynamique régionale et nationale.

Les sessions régionales du présent appel à propositions seront organisées en présentiel à Toulouse et Montpellier et l'action nationale sera en distanciel.

Publics cibles

Les actions de professionnalisation des OFA/CFA visent tous les professionnels des OFA/CFA de la région Occitanie pour les actions régionales et de France métropolitaine et DOM TOM pour les actions nationales.

Animation des séances

Les thématiques d'animations programmées sont directement assurées par les collaborateurs du Carif-Oref Occitanie, ou par des partenaires, et certaines d'entre elles nécessitent le recours à une expertise externe. A ce titre, nous sollicitons les services de prestataires pour animer ces sessions. C'est l'objet du présent appel à proposition.



Évaluation des séances

En fin de séance, un bilan à chaud peut être réalisé par la référente du Carif-Oref Occitanie avec l'intervenant.e. Une fiche d'évaluation est également transmise aux participant.e.s afin de mesurer le niveau de satisfaction et recueillir leurs attentes.

Conditions d'organisation de l'action

Le Carif-Oref Occitanie prend en charge la gestion logistique (communication, gestion des inscriptions, réservation de salle et mise à disposition de notre outil de visioconférence et évaluation de l'action). Dans le cadre d'interventions en visioconférence et afin d'assurer leurs bonnes mises en œuvre, il est attendu du prestataire un équipement technique qualitatif (à minima une bonne connexion internet, un micro permettant une sortie son de qualité et une webcam). En cas de défaillance d'équipement du prestataire impactant la qualité de l'animation à distance, le Carif-Oref se réserve le droit de réclamer au prestataire de reprogrammer sa prestation sans coût supplémentaire.

Si le nombre de participant.e.s à une action en présentiel (moins de 10 personnes) est jugé insuffisant, le Carif-Oref Occitanie se réserve le droit de l'annuler. Le Carif-Oref se réserve par ailleurs le droit de reporter une action et de modifier le lieu de son déroulement.

En fonction des demandes des professionnel.le.s et du nombre d'inscrit.e.s, toute action retenue pour le programme 2024 pourra faire l'objet, en accord avec le prestataire, d'un renouvellement en 2025, voire en 2026. En cas de renouvellement, les conditions de réalisation de l'action pourront être réajustées en amont chaque année.



III. Les contenus et modalités de réponse

Les animations soumises à l'appel à propositions concernent les lots suivants :

Lot 1 : Ateliers présentiels régionaux: Améliorer l'accompagnement des apprenti.e.s au sein de son OFA/CFA en Occitanie : *focus sur la santé mentale, le mieux-être, les conduites addictives et les difficultés comportementales des apprenti.e.s.*

Lot 2 : Webinaire national: comment accompagner les apprenti.e.s sur les plans social, matériel et de la santé mentale, au sein de son OFA/CFA ?

La proposition de votre organisme peut s'effectuer sur un ou plusieurs lots et devra utiliser le modèle de réponse présenté au point IV : « Le descriptif de votre proposition d'intervention ».

Les critères de sélection des candidatures :

Ils sont au nombre de 4 avec les cotations suivantes :

- Le contenu de l'offre (compréhension de la demande, originalité de la réponse, clarté de la présentation, respect du cahier des charges, contenu, ...) (40%)
- Méthode et organisation : méthode pédagogique utilisée, outils d'animation, supports/ressources mises à disposition (20%)
- Les moyens humains expérience de l'organisme, expertise de/des intervenant.e.s dans le domaine... (20%)
- Le montant de la prestation (20%)

La date limite de dépôt des candidatures :

Votre ou vos proposition(s) devront nous parvenir par courriel à l'adresse : patricia.brulefert@cariforefoccitanie.fr, <u>le 9 septembre 2024 au plus tard</u>.

Modalité de règlement :

Le règlement de la prestation sera effectué de préférence par virement à 30 jours à la réception de la facture.



IV. Le descriptif de votre proposition

Votre proposition doit contenir les 10 éléments suivants :

1. Présentation de votre organisme

Dénomination, Coordonnées, N° Déclaration d'activité, Domaines d'intervention...

2. Intitulé de l'animation :

Vous pouvez proposer un intitulé différent que celui du cahier des charges pour refléter au mieux les contenus de votre intervention.

3. Introduction de l'animation :

Vous devez rédiger des éléments de contexte et de présentation de cette animation professionnelle. Cette « accroche pédagogique » doit permettre aux participants de saisir les tenants et les aboutissants de cette intervention.

4. Objectifs pédagogiques :

Vous devez décliner de manière précise les objectifs à atteindre à l'issue de votre intervention.

5. Programme pédagogique :

Votre proposition devra préciser de manière détaillée les thèmes et sujets abordés de votre déroulé pédagogique.

6. Proposition de dates:

Vous devez proposer une ou plusieurs dates d'intervention en fonction de la période, de préférence hors vacances scolaires, et de la durée indiquées dans le cahier des charges.

7. Méthode et organisation:

Vous devez préciser les modalités pédagogiques que vous utiliserez pour votre intervention.

8. Profil de l'intervenant.e:

Vous devez préciser le profil de l'intervenant.e, en indiquant leur qualification et leur expérience dans le domaine d'intervention.

9. Montant de la prestation :

Une proposition tarifaire de votre intervention doit être exprimée sur un montant en TTC, tout frais compris Les frais de déplacement ou d'hébergement doivent être inclus dans le tarif proposé

10. Référent :

Vous devez communiquer les nom et prénom du/de la référent.e au sein de votre structure qui a rédigé cette proposition ainsi que ses coordonnées téléphoniques et électroniques. Ce.tte référent.e sera notre interlocuteur direct.



V. Les cahiers des charges

LOT 1 | Ateliers présentiels régionaux: Améliorer l'accompagnement des apprenti.e.s au sein de son OFA/CFA en Occitanie : focus sur la santé mentale, le mieux-être, les conduites addictives et les difficultés comportementales des apprenti.e.s.

(Titre à renommer si besoin par le prestataire)

Contexte & Enjeux

Le Carif Oref Occitanie propose un cycle d'actions aux OFA/ CFA à la rentrée 2024/25 pour améliorer l'accompagnement de leurs apprenti.e.s:

- Webinaires flash en amont :
 - Connaitre les aides, dispositifs et acteurs clés pour accompagner les apprenti.e.s: mobilité, logement, social, garde d'enfant, santé mentale, ...;
 - Développer ses partenariats pour mieux accompagner ses apprenti.e.s: témoignages de bonnes pratiques;

- Ateliers présentiels :

 Comment améliorer l'accompagnement de ses apprenti.e.s au sein de son OFA/CFA? Focus sur la santé mentale, le mieux-être, les conduites addictives et les difficultés comportementales des apprenti.e.s.

Le présent lot concerne <u>les ateliers en présentiel uniquement</u>, ils s'articuleront avec les webinaires informatifs proposées en amont par le Carif-Oref Occitanie et en complémentarité des actions général de professionnalisation proposées dans le programme de professionnalisation du Carif-Oref Occitanie (RHF, aide pour sécuriser les parcours des stagiaires en situation de handicap; lever des freins pour entrer en formation...).

L'accompagnement est ici focalisé sur les freins périphériques rencontrés par les apprenti.e.s au cours de leurs parcours, il n'est pas en lien avec la formation suivie par l'apprenti.e. La santé mentale, le mieux-être, les conduites addictives et les difficultés comportementales seront au cœur des problématiques abordées par le prestataire.

Objectifs pour les participant.e.s (modifiable par le prestataire si besoin)

Cette animation doit permettre:

- De repérer et d'aborder les difficultés rencontrées par/avec ses apprenti.e.s ;
- D'identifier les leviers d'actions mobilisables et les bonnes pratiques ;



- D'identifier les axes d'accompagnement à internaliser ou à externaliser : profils, compétences requises, relais ;
- De faire monter en compétence et en aisance les participant.e.s dans le traitement de situations réelles rencontrées en travaillant sur des cas pratiques ;
- De permettre aux participant.e.s d'ébaucher un plan d'action d'amélioration de l'accompagnement des apprenti.e.s de leur OFA/CFA.

Le prestataire s'attachera à travailler sur des situations pratiques, opérationnelles et reflétant la réalité des OFA/CFA.

Public

Professionnels de l'apprentissage au sein d'OFA/CFA : directeurs.rices, coordinateur.rices, référent.e.s internes apprenti.e.s, référent.e.s social et administratif, référent.e.s santé, référent.e.s socio-éducatif, conseiller.ère.s d'insertion intervenant en CFA...

Modalité, Durée, Lieu

Deux ateliers de 3 heures en présentiel à organiser sur Toulouse et Montpellier en novembre/décembre 2024. Le Carif-Oref Occitanie prend en charge la réservation de la salle.

Période de réalisation pressentie

Novembre / décembre 2024

Référente Carif-Oref Occitanie

Patricia BRULEFERT 05 61 26 72 48 / patricia.brulefert@cariforefoccitanie.fr; de retour de congés le 20 août.



LOT 2 | Webinaire national: comment accompagner les apprenti.e.s sur les plans social, matériel et de la santé mentale, au sein de son OFA/CFA?

(Titre à renommer si besoin par le prestataire)

Contexte et enjeux

Le Carif-Oref Occitanie propose un troisième webinaire national aux OFA/CFA de métropole et DOM TOM dans le cadre de l'offre proposée par le <u>Réseau des Carif-Oref</u> d'accompagnement des CFA/OFA dans les 14 missions qui leur sont assignées dans la loi de 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel (Article L.6231-2 du code du travail). Les deux premiers webinaires organisés par le Carif-Oref Occitanie et ses partenaires portaient sur l'évaluation des compétences de base des apprenti.e.s et la mobilité internationale (plus d'infos <u>ici</u>).

Il s'agit de sensibiliser les professionnel.le.s de l'apprentissage sur:

- les problématiques d'ordre social, matériel (mobilité, logement, difficultés sociales ...) et relatives à la santé mentale que peuvent rencontrer les apprenti.e.s;
- l'écosystème, les leviers d'actions mobilisables et les bonnes pratiques ;
- l'accompagnement souhaité des OFA/CFA en direction de leurs apprenti.e.s relatif à ses difficultés.

Objectifs pour les participant.e.s (à modifier par le prestataire si besoin)

Cette séance doit permettre aux participant.e.s:

- d'identifier les acteurs clés et dispositifs de droits communs existants
- de découvrir des initiatives innovantes
- de s'inspirer de bonnes pratiques d'OFA/CFA structurés pour répondre aux problématiques sociales et matérielles des apprenti.e.s
- de sensibiliser les OFA/CFA sur les enjeux d'identification, de prise en charge de la santé mentale des apprenti.e.s et de mobilisation des relais d'experts.

Public

Professionnel.le.s de l'apprentissage au sein d'OFA/CFA: directeurs.rices, coordinateur.rices, référents internes apprenti.e.s, référent.e.s social et administratif, référent.e.s santé, ...

Modalité et Durée

Webinaire de 2 heures coordonné par le Carif-Oref Occitanie, intervention experte du prestataire, témoins à mobiliser. Mise à disposition de l'outil de visioconférence du Carif- Oref Occitanie (Webex).



Période de réalisation pressentie

Mardi 10 Décembre 2024 14h00-16h00

Référente Carif-Oref Occitanie

Patricia BRULEFERT joignable au 05 61 26 72 48 / patricia.brulefert@cariforefoccitanie.fr; de retour de congés le 20 août.